

**PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire** du Conseil municipal de Brownsburg-Chatham tenue le **mardi 15 août 2017**, à **17 h**, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

À laquelle sont présents :

Madame Catherine Trickey, mairesse  
Monsieur Yvan Caron, conseiller  
Monsieur Kevin Bush, conseiller  
Monsieur Louis Quevillon, conseiller  
Monsieur Michel Brisson, conseiller  
Monsieur Gilles Galarneau, conseiller  
Monsieur Martin Charron, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Catherine Trickey.

Sont également présents :

Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier  
Madame Line Milo, adjointe à la direction générale et assistante greffière

## **ORDRE DU JOUR**

1. **MOMENT DE RÉFLEXION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **GESTION ET ADMINISTRATION**
  - 5.1 Avis de motion : Règlement d'emprunt numéro XXX-2017 pour la construction d'une capitainerie, l'acquisition et l'installation de quais supplémentaires à la marina municipale, et décrétant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 600 000 \$, à ces fins
  - 5.2 Résolution - Autorisation d'appel d'offres public pour l'implantation de quais et de brise-lames permettant l'ajout de 100 nouvelles places à la marina municipale
  - 5.3 Autorisation pour présentation d'une demande d'agrandissement de la marina auprès des ministères provinciaux et fédéraux et rédaction de plans et devis volet environnement - Mandat à la firme WSP Canaca inc.
  - 5.4 Mandat d'un conseiller au sein du Comité de veille technologique et de développement économique

6. **DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
7. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **MOMENT DE RÉFLEXION**

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Madame la Mairesse ouvre la séance à 17 h

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 17 h par la Mairesse, madame Catherine Trickey référant à l'ordre du jour.

**17-08-241**

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter 1 point à l'ordre du jour, à savoir :

5.5

Avis de motion - Règlement numéro 197-XX-2017 amendant le règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, afin de modifier la réglementation à l'égard de l'utilisation des roulottes sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, afin d'autoriser cette utilisation pour une période déterminée durant l'année sur les terrains non constructibles dans les secteurs dit rural et de villégiature

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Charron, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable dans la salle de délibération.

## **GESTION ET ADMINISTRATION**

### **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO XXX-2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CAPITAINERIE, L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE QUAIS SUPPLÉMENTAIRES À LA MARINA MUNICIPALE, ET DÉCRÉTANT DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 600 000 \$, À CES FINS**

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller Yvan Caron qu'à une séance ultérieure du Conseil municipal, il adoptera ou fera adopter le Règlement d'emprunt numéro XXX-2017 pour la construction d'une capitainerie, l'acquisition et l'installation de quais supplémentaires à la marina municipale, et décrétant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 600 000 \$, à ces fins

17-08-242

### **RÉSOLUTION - AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'IMPLANTATION DE QUAIS ET DE BRISE-LAMES PERMETTANT L'AJOUT DE 100 NOUVELLES PLACES À LA MARINA MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 14-01-19, approuvant le projet d'agrandissement de marina et autorisant la présentation dudit projet aux différents ministères;

CONSIDÉRANT QU'un avis de projet fut déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au mois d'août 2014;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 15-07-223 octroyant un mandat à la firme «WSP Canada Inc.», pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental au mois de juillet 2015;

CONSIDÉRANT la tenue d'une journée d'information publique à la salle Louis-Renaud, le 6 février 2016;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les Changements climatiques au mois de février 2016;

CONSIDÉRANT QU'une séance du BAPE fut tenue sur le projet d'agrandissement de la marina, le 11 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE les volets plomberie et électricité du projet feront l'objet de demandes de soumissions subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet engendrera des revenus supplémentaires pour la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de monsieur David Toussaint, directeur du Service loisirs & culture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les démarches d'appel d'offres public pour le projet d'implantation de quais et de brise-lames permettant l'ajout de 100 nouvelles places à la marina municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17-08-243**

**AUTORISATION POUR PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA AUPRÈS DES MINISTÈRES PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX ET RÉDACTION DE PLANS ET DEVIS VOLET ENVIRONNEMENT - MANDAT À LA FIRME WSP CANACA INC.**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 14-01-19, approuvant le projet d'agrandissement de marina et autorisant la présentation dudit projet aux différents ministères;

CONSIDÉRANT QU'un avis de projet fut déposé auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au mois d'août 2014;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 15-07-223 octroyant un mandat à la firme «WSP Canada Inc.» pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental au mois de juillet 2015;

CONSIDÉRANT la tenue d'une journée d'information publique à la salle Louis-Renaud, le 6 février 2016;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les Changements climatiques au mois de février 2016;

CONSIDÉRANT QU'une séance du BAPE fut tenue sur le projet d'agrandissement de la marina, le 11 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE certaines autorisations supplémentaires sont requises auprès des différents ministères provinciaux et fédéraux, soit Transport Canada, Pêches et océans Canada, le ministère du Développement durable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques et le ministère des forêts de la faune et des parcs;

CONSIDÉRANT QU'il sera requis de rédiger des plans et devis pour la portion environnementale du projet pour répondre aux exigences du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT l'offre de service de «WSP Canada inc.» reçue en date du 8 août 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de monsieur David Toussaint, directeur du Service loisirs & culture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate «WSP Canada Inc.» à signer et présenter, en leur nom, les demandes d'autorisation pour réaliser le projet d'agrandissement de la marina auprès des différents ministères.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également la dépense, au montant de 654 \$ et de 1 900 \$ au ministère des Finances du Québec concernant les frais devant accompagner la demande d'autorisation pour le ministère du Développement durable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques ainsi que du Ministère des forêts de la faune et des parcs.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre de service de «WSP Canada Inc.» afin de compléter le Certificat d'autorisation requis afin de réaliser les travaux et de rédiger le volet environnement des plans et devis afin de pouvoir procéder à l'appel d'offres pour un montant de 17 246,25\$, incluant toutes les taxes applicables.

QUE ladite dépense soit payée à même le budget d'opération numéro 2015-007 (23-080-00 -021).

QUE cette résolution abroge la résolution numéro 17-01-13.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17-08-244**

**MANDAT D'UN CONSEILLER AU SEIN DU COMITÉ DE VEILLE TECHNOLOGIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

CONSIDÉRANT QUE des dossiers concrets requièrent une implication immédiate;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal conserve, en tout temps, selon toutes les lois en vigueur, le plein contrôle sur toutes les transactions à être effectuées dans le cadre des mandats octroyés par le Comité de veille technologique et de développement économique;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Martin Charron et il est résolu :

QUE le conseiller, monsieur Kevin Bush se voit confier le mandat de rencontrer madame Gisèle Leung du Groupe Sutton Coldem inc. et monsieur Gilles Madore, arpenteur-géomètre concernant le dossier « Projet AKAL », et ce, pour s'enquérir des récents développements dans ce projet immobilier.

Monsieur le conseiller Louis Quevillon demande le vote.

Pour : Michel Brisson, Yvan Caron, Kevin Bush, Gilles Galarneau, Martin Charron.

Contre : Louis Quevillon.

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

#### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 197-XX-2017 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 197-2013 DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, AFIN DE MODIFIER LA RÉGLEMENTATION À L'ÉGARD DE L'UTILISATION DES ROULOTTES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, ET CE, AFIN D'AUTORISER CETTE UTILISATION POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE DURANT L'ANNÉE SUR LES TERRAINS NON CONSTRUCTIBLES DANS LES SECTEURS DIT RURAL ET DE VILLÉGIATURE**

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN CHARRON QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 197-XX-2017 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 197-2013 DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, AFIN DE MODIFIER LA RÉGLEMENTATION À L'ÉGARD DE L'UTILISATION DES ROULOTTES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, ET CE, AFIN D'AUTORISER CETTE UTILISATION POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE DURANT L'ANNÉE SUR LES TERRAINS NON CONSTRUCTIBLES DANS LES SECTEURS DIT RURAL ET DE VILLÉGIATURE

#### **DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable dans la salle de délibération.

**17-08-245**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

QU'à 17h10 la présente séance extraordinaire soit levée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Martin Charron et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Catherine Trickey,  
Mairesse**

---

**René Tousignant, MAP, OMA  
Directeur général et greffier**